

vantes : accroissement de la production (24 % en quatre ans). Investissements collectifs prioritaires... *Maintien de la durée hebdomadaire de travail au niveau actuel.* Pas de prévision d'augmentation générale des salaires et des traitements (pas de répercussion automatique de l'augmentation des plus bas salaires sur l'ensemble).

Ces « indications » forment un tout. La priorité est accordée à l'expansion. Dans l'esprit du gouvernement, c'est pour s'opposer à la réduction de la durée du travail ; les gaullistes le justifient par un raisonnement fallacieux : dans une période comme la nôtre où le plein emploi est assuré, l'augmentation de la production ne peut provenir que de l'apport de main-d'œuvre inemployée, par conséquent elle ne peut venir que de la productivité, et il n'est pas question dans ces conditions d'alléger la « pénibilité ».

Ce « raisonnement » destiné à tromper les ouvriers et à fournir des justifications aux réformistes de tout poil, ne tient pas compte d'un élément capital, celui des *taux d'accroissement de la productivité*. Le taux global d'accroissement annuel de la productivité d'ici à 1965 est de 4,6 %. Entre les années 1950 et 1958, pour l'ensemble des industries de transformation des métaux, les taux d'accroissement annuel de la productivité ont été de l'ordre de 7 % et de près de 10 % pour les constructions électriques entre les années 1950 et 1960. Dans les dernières années, ils ont atteint le même niveau dans la construction automobile.

De tels rythmes permettent de réduire la durée du travail sans nuire à l'expansion.

Les rythmes élevés deviendront d'ailleurs dangereux lorsqu'il sera nécessaire de créer plusieurs centaines de milliers d'emplois (940.000) comme le plan le prévoit, si les horaires de travail ne sont pas diminués.

Le patronat en est bien conscient et il compte utiliser l'immigration (300.000 travailleurs prévus) et les ruraux obligés de quitter la terre, l'entrée sur le marché du travail des nouvelles générations pour renforcer sa résistance aux augmentations de salaires.

Quelle est la portée dans ces conditions des investissements culturels et sociaux ? Comment des travailleurs soumis effectivement à des semaines de travail très lourdes, obligés de recourir aux heures supplémentaires pourront-ils fréquenter les centres, les clubs, les stades, les terrains de sport que l'on propose de construire ? Quels peuvent être les loisirs de ceux que la fatigue oblige à dormir lorsqu'ils ne travaillent pas ?

Comment un plan qui n'envisage même pas l'augmentation générale des salaires, la réduction des horaires de travail pourrait-il être qualifié de social ?

La preuve est ainsi faite que la planification en système capitaliste — ô combien précaire — n'est faite qu'en fonction de l'intérêt des monopoles. Ce qu'ils accordent à la classe ouvrière dans le cadre de leur objectif de concentration capitaliste facilité par l'arsenal juridique mis à leur disposition par le pouvoir n'a pas d'autre objet que de mobiliser les travailleurs pour réaliser leurs objectifs à eux.

III. - Les syndicats et la planification

Le fait que le plan est bien l'expression achevée sur le plan économique de la politique des monopoles aurait dû inspirer la position des organisations ouvrières au Conseil économique.

Hélas, il s'est trouvé des représentants des centrales syndicales pour donner « leur avis » favorable au IV^e Plan.

Le secrétaire général de F.O., Bothereau, a fait des courbettes devant les planificateurs gaullistes. Il est même allé jusqu'à déclarer que les travaux et les conclusions du Con-

seil étaient un peu le triomphe des idées syndicalistes. Il a réservé toute son acrimonie aux délégués de la C.G.T. :

«...Ceux qui parmi nous estiment chimérique une planification hors des cadres d'un régime politique autoritaire pour ne pas dire totalitaire. » Bothereau n'a pas ménagé non plus la C.F.T.C. en la désignant en ces termes : « ...Et ceux qui considèrent qu'un système démocratique pourrait s'accommoder d'un plan rigoureux parfaitement rigide... »

La direction confédérale F.O. se prononce en faveur d'un plan souple, contre la contrainte, pour la liberté. Le malheur est que cette liberté est à la fois celle des ouvriers et des patrons, c'est-à-dire avant tout principalement et exclusivement presque, celle des patrons.

Le discours que prononce Bothereau est un beau morceau qui aura une place de choix dans l'anthologie des contributions favorables à la collaboration de classe.

La position défendue par Jeanson au nom du Bureau confédéral de la C.F.T.C. est certes moins pro-gaulliste que celle de Bothereau. Jeanson trouve que le plan n'est pas assez contraignant, autoritaire. Cependant la position de la Centrale chrétienne n'est pas fondamentalement différente de celle de F.O.

Mais qu'il s'agisse de la C.F.T.C. ou de F.O., des minorités importantes se sont prononcées contre le soutien apporté par leur direction au IV^e Plan. Bothereau s'est fait sévèrement critiqué, à ce sujet, au dernier congrès confédéral, et dans la C.F.T.C. il ne manque pas de militants pour penser que le discours de leur représentant au Conseil économique est équivoque. L'attitude à adopter au IV^e Plan a également provoqué des discussions au sein de la direction de la C.G.T. Son principal représentant au Conseil économique, le secrétaire confédéral Lebrun, s'était déclaré favorable à une expression d'un « avis » nuancé : abstention sur l'ensemble, et avis favorable sur certaines parties. Il s'est heurté à la majorité du Bureau confédéral qui s'est prononcée en faveur d'un « avis » hostile. Lebrun a donné sa démission de la présidence du Conseil économique, il vient d'être remplacé par Monjauvis, un des leaders de l'U.D. C.G.T. de la Seine et membre du P.C.F.

La démission de Lebrun n'est qu'un épisode dans la longue suite de désaccords qui le séparent de Benoît Fraçon et de Léon Mauvais.

La position de Lebrun mérite en gros le qualificatif de réformiste. Mais pour autant on ne peut pas dire que la majorité du Bureau confédéral à une politique correcte et révolutionnaire, dans la mesure où elle ne propose pas un programme de transition anticapitaliste applicable par un gouvernement de coalition des organisations ouvrières.

Ce programme ne pourrait concrètement naître que de la confrontation de plusieurs organisations (partis, syndicats). La C.G.T. devrait prendre la responsabilité de commencer à l'élaborer pour les secteurs de grande production capitaliste.

L'opposition de la C.G.T., son « avis » hostile au IV^e Plan — juste en soi — paraît stérile dans la mesure où la classe ouvrière n'a pas d'autres perspectives que celles de la « restauration et la rénovation de la démocratie », politique avons-nous maintes fois montré, qui ne tient pas compte de l'irréversibilité du développement du capitalisme vers la concentration.

Cette marche constante du capitalisme vers une toujours plus grande concentration ne laisse d'autre choix à la classe ouvrière que celui de grouper derrière elle les couches moyennes de la population dans la perspective du socialisme.

Ce n'est qu'une telle orientation qui permettrait aux dirigeants de la C.G.T. d'utiliser le Conseil économique comme une tribune d'agitation anticapitaliste pour hâter le regroupement des forces socialistes dans le pays

R. MERLIN.